

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	12^{eme}
Nom de site	QUAI PANHARD	Numéro	751242
Adresse du site	40, avenue des Terroirs de France	Hauteur	R+8 (30.50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	bureaux
Type d'installation	Ajout 700 MHz (3 antennes) + mise en réserve de 3 antennes existantes		
Complément d'info	BT present (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	10/05/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	24/02/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	24/04/2020

Historique et contexte

Objet de la demande

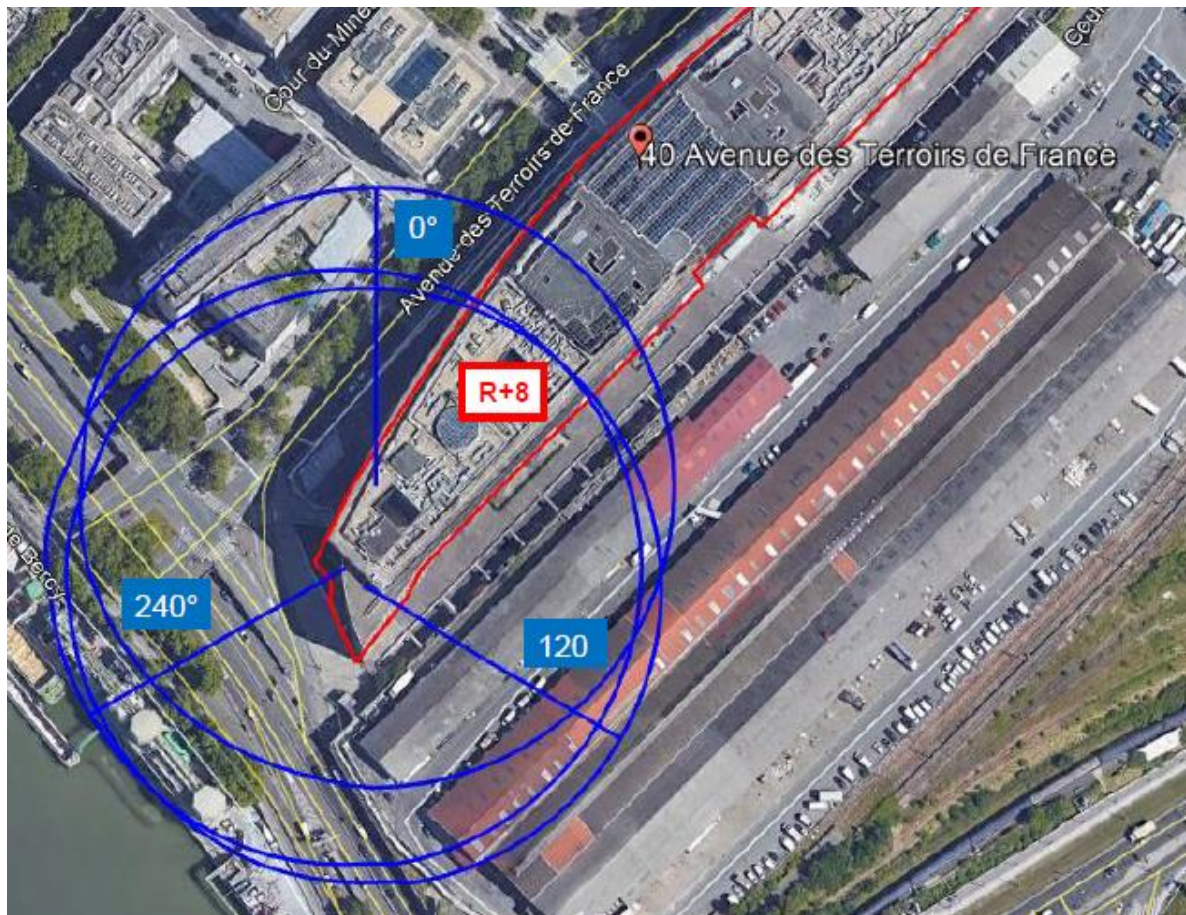
Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement de 3 des 6 antennes existantes par 3 nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°. Les 3 autres antennes existantes seront rendus inactives.		
Distance des ouvrants	7.91m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 4 et 12°</i>
Estimation	0° <1V/m - 120° <1V/m - 240° <1V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>Néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Les 3 autres antennes existantes seront rendus inactives.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).		
Hauteur antennes/sol	36m		

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>	

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes****AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER A PROXIMITÉ**

**Carte du site
au regard
des hauteurs
d'immeubles
dans un
rayon de
25m autour
des
antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte

iii. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

c) Conclusion

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	Entre 0 V/m et 1 V/m	Entre 0 V/m et 1 V/m	Entre 0 V/m et 1 V/m
Hauteur	34 m	13 m	21 m

LA SIMULATION RESPECTE LE SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

Pas de modification de l'aspect extérieur de l'installation.



Vue des Azimuts

0°



120°



240°

